



Province
de Liège

La Province est **LÀ**

édition spéciale

Notre Province

Trimestriel N°56 - Décembre 2011 - www.provincedeliege.be



Les **5** priorités de la Province
pour votre avenir.

La Province c'est **MOI**

La Province de Liège, pour quoi faire ?

C'est à cette question un rien provocatrice que le Collège provincial de Liège se propose de répondre à travers les colonnes d'une édition spéciale du trimestriel « Notre Province ». Pourquoi cette initiative ? Tout simplement pour informer notre public (citoyens, communes, entreprises, associations) sur les cinq missions prioritaires que la Province de Liège, ses services et ses collaborateurs s'engagent à remplir pour l'avenir.

Ces cinq priorités sont le fruit d'une analyse fine de nos différentes compétences et d'un accord voté à l'unanimité par les quatre partis démocratiques (PS, MR, Cdh-CSP, Ecolo) du Conseil provincial de Liège en décembre 2010. Ce travail a le mérite de donner plus de cohérence au rôle que joue la Province de Liège au sein du paysage institutionnel wallon et de tordre le cou à cette fausse idée selon laquelle la Province s'occupe de tout... et donc de rien !

Vous trouverez dans les pages qui suivent une réponse précise quant à l'utilité de la Province de Liège et le rôle qu'elle joue pour rencontrer les attentes de ses habitants, des communes — dont elle sera plus que jamais le partenaire numéro un — mais aussi des entreprises et des associations. La Province de Liège est et restera un pouvoir de proximité. Pour définir ses axes prioritaires elle a d'ailleurs consulté tous les mandataires communaux.

Vous le lirez également dans cette édition (page 4), les cinq Provinces wallonnes désireuses de se réformer ont, à la demande du Gouvernement wallon, redéfini leurs métiers de demain. Les nôtres sont : 1. **Le développement scolaire et professionnel** • 2. **Le développement culturel et sportif** • 3. **La prévention de la santé et l'action sociale** • 4. **Le développement territorial durable** • 5. **La supracommunalité et le soutien aux communes**.

Aujourd'hui, nous voulons rappeler que « La Province de Liège est **LÀ** » dans toute une série de domaines importants (l'enseignement, la formation, la culture, la santé...). Mais aussi que ses actions s'inscrivent dans le quotidien de ses citoyens (« La Province c'est **MOI** ») au sens large.

Ce n°56 du trimestriel provincial ponctue ainsi une vaste campagne de communication qui n'aura pas pu vous échapper cet automne et qui avait pour but de contribuer à renforcer l'accessibilité de nos services à la population. De faire savoir pour faire valoir notre savoir-faire à votre service.

André Gilles • Président du Collège provincial
Georges Pire • Vice-Président du Collège provincial
Paul-Émile Mottard • Député provincial
Julien Mestrez • Député provincial
Christophe Lacroix • Député provincial
Katty Firquet • Députée provinciale

Province de Liège
 Directeur de la publication : André GILLES, Député provincial-Président
 Éditeur responsable : Marianne LONHAY, Greffière provinciale
 Dépôt : Liège X / Tirage : 535.883 exemplaires
 (499.361 en langue française et 36.522 en langue allemande).

Notre Province
 Trimestriel édité par la Province de Liège et distribué par La Poste à tous ses habitants (84 communes).
 Direction de la Communication, du Protocole et des Relations extérieures de la Province de Liège
 Directeur : Fausto BOZZI
 Rédacteur en chef : Karl MARÉCHAL
 Place de la République française, 1 - 4000 Liège
 Tél. : 04/237.26.00
 Courriel : notreprovince@provincedeliege.be

- Coordination : Gaëlle DAERDEN
 - Rédaction : Véronique COMPÈRE, François CREEMERS (Stagiaire), Jean-Marc CROUGHS, Gaëlle DAERDEN, Christian DESLOOVERE, Karl MARECHAL, Rebecca MULLENS.
 - Illustrations et photos : Pierre EXSTEEN, Yves GABRIEL (FTPL), Gérard GUISSARD, Michel KRAKOWSKI, Getty images.
 - Mise en page : Cellule graphique
 - Impression : Imprimerie DB Print (Bruxelles)

Enseignement ■ Formation ■ Centres psycho-médico-sociaux
■ Centres de promotion de la santé à l'école

Développement scolaire et professionnel

En matière d'enseignement et de formation, la Province de Liège a développé une politique complémentaire aux politiques fédérales, communautaires, régionales et communales. Ces secteurs constituent des métiers de base de l'Institution provinciale avec pour finalité l'insertion socioprofessionnelle des adolescents et des adultes ainsi que la rencontre des besoins du secteur public, des entreprises et du secteur non-marchand.

La Province a particulièrement développé un enseignement de type technique de transition, technique de qualification et professionnel, dans lequel elle a acquis un niveau d'expertise élevé. Par ailleurs, l'enseignement secondaire en alternance avec des formations adaptées aux besoins des entreprises permet d'aider autant que possible le redéploiement économique. L'enseignement de promotion sociale propose des formations continuées à destination des adultes afin de favoriser le plus largement possible l'intégration sociale.

La Haute Ecole de la Province de Liège, la plus importante de la Fédération Wallonie-Bruxelles, compte à ce jour plus de 9.000 étudiants. Elle offre un choix très vaste de formations afin de répondre aux attentes de la société, des entreprises et des administrations publiques.

Inauguré en 2009, la Maison de la Formation située à Seraing, complète l'offre d'enseignement proposée par la Province de Liège. Elle répond de manière optimale aux besoins de formation des services de sécurité tels que les policiers, pompiers ou ambulanciers. Les agents des services publics (communaux et provinciaux) peuvent également bénéficier de formations complémentaires via l'Ecole provinciale d'administration.

La Province de Liège joue le rôle de coordination générale des formations organisées sur son

territoire grâce à l'expérience acquise en la matière et à la connaissance qu'elle détient des attentes et besoins spécifiques des secteurs publics et privés.

Les Centres psycho-médico-sociaux et les Centres de promotion de la santé à l'école s'inscrivent également parfaitement dans ce premier axe prioritaire. En effet, le travail effectué par ces deux entités est intimement lié à l'exercice des deux grandes missions que sont l'enseignement et la formation.

Un développement scolaire et professionnel permet d'accompagner le plus grand nombre de personnes dès le secondaire et ce jusqu'à la fin de carrière professionnelle via les formations. ■



L'enseignement

de la Province de Liège =

- plus de **30.000** élèves et étudiants
- Près de **3.000** enseignants
- **50%** du budget de la Province
- **11** Centres psycho-médico-sociaux
- **15** Centres de Promotion Santé à l'Ecole

La **formation** organisée par la Province de Liège : 1.911 inscrits à l'Institut de formation des agents de services publics en l'an 2000 **11.760** en 2010 !
Plus de **4.000** élèves à l'Ecole de police, plus de **2.500** aspirants pompiers et **300** cadets formés, plus de **4.000** inscrits pour l'école d'aide médicale urgente
Plus de **2.600** agents des services publics inscrits à l'Ecole provinciale d'administration

Enseignement **secondaire** : Plus de **8.400** étudiants, **14** écoles réparties sur les 4 arrondissements, Plus de **80** formations dans **26** domaines

Enseignement **supérieur** : Près de **9.000** étudiants, **4** masters, **30** bacheliers et **11** spécialisations



Culture ■ Jeunesse ■ Sports

2 Développement culturel et sportif

Notre province est une terre de sports et de culture. C'est peut-être un fait connu et reconnu mais ce n'est toutefois pas un hasard. En effet, la Province de Liège déploie dans ces deux domaines une politique active et de proximité, se basant sur une connaissance pointue des besoins et possibilités des acteurs de terrain. Partenaire et soutien des structures existantes (centres culturels, clubs sportifs, villes et communes), plutôt que concurrente, la Province développe également ses propres projets novateurs et des infrastructures performantes voire parfois uniques.

domaine musical. Les groupes sélectionnés bénéficient ainsi d'un soutien, notamment pour l'enregistrement d'une démo, l'organisation de concerts ou encore la promotion. La Province de Liège est également fortement impliquée dans le CLAP (bureau d'accueil des tournages) dont l'objectif est de renforcer l'activité cinématographique sur notre territoire, par exemple en organisant des castings ou en référant les lieux de tournage potentiels. Certains projets, ponctuels ou récurrents, illustrent également ce soutien aux créateurs et aux nombreux artistes de notre province : « biennale du Design », « Aux arts etc. », « Passages ».

dans des lieux décentralisés et à des horaires ne concurrençant ni le sport à l'école ni les entraînements des clubs, le maître mot de l'Académie provinciale des sports est assurément l'accessibilité, dans toutes les significations du terme. Elle permet ainsi aux jeunes de s'essayer à diverses activités, sans que le choix posé ne soit trop contraignant pour les parents ou trop définitif pour l'enfant, tout en pratiquant régulièrement un sport dans de bonnes conditions.

STADE DE NAIMETTE, VELODROME D'ALLEUR, CREF DE BLEGNY.

Ces infrastructures modernes, absolument incontournables et même parfois uniques dans notre Province sont également bien connues du grand public. Mais tout le monde sait-il que ces stades, pistes et terrains sont gérés et entretenus par la Province de Liège (qui en est parfois même maître d'ouvrage) au bénéfice des clubs, des Fédérations ou simplement des sportifs ?

AIDE AUX FEDERATIONS ET AUX CLUBS.

Les responsables de clubs et les affiliés aux diverses fédérations sportives connaissent parfaitement l'aide que peut leur fournir le Service des Sports de la Province de Liège. Il ne s'agit pas uniquement des indispensables subsides mais également d'aide à la promotion ou à l'organisation, de mise à disposition de personnel ou encore de formations à destination des entraîneurs et arbitres.

SPEED - CENTRE SPORTIF DE HAUT NIVEAU.

L'importante implication de la Province de Liège dans la candidature liégeoise au Centre Sportif de Haut Niveau démontre également le soutien à des initiatives pouvant certes sembler plus élitistes ou moins locales mais qui concernent en fait l'ensemble de la politique sportive de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ■



BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUE DES CHIROUX. La plus grande bibliothèque locale de la province propose le prêt gratuit d'œuvres, à la fois de plus en plus nombreuses et de plus en plus accessibles. En effet le catalogue centralisé Aleph permet un accès plus large à la lecture, des millions d'œuvres étant ainsi référencées, tout en préservant la proximité pour le lecteur puisque de plus en plus de bibliothèques locales y sont connectées. La bibliothèque et la médiathèque viennent de bénéficier d'une récente modernisation, les faisant ainsi entrer de plain pied dans l'ère du multimédia.

SOUTIEN A LA CREATION. Les artistes bénéficient également d'une aide à la création dont « Ca balance [...] » est un des fers de lance dans le

MUSEE DE LA VIE WALLONNE.

La conservation du patrimoine historique et culturel figure également dans les missions de base que la Province s'est assignées. Dans cette optique, quel lieu plus représentatif que le Musée de la Vie wallonne, installé dans le Couvent des Mineurs et l'ancienne Eglise St Antoine, superbement rénovés et mis en valeur ? Les collections exposées et la scénographie en font le « musée de société » par excellence en Wallonie. Des expositions ou événements temporaires permettent également de renforcer cette dynamique.

ACADEMIE DES SPORTS. Ouverte à tous les jeunes de 4 à 11 ans, pour un prix vraiment modique,



Prévention santé et action sociale, un accompagnement tout au long de la vie

Parmi les priorités identifiées par la Province de Liège pour les années à venir figure le bien-être physique, mental et social de chacun d'entre nous.

Santé : information, prévention, éducation. Centrés sur une logique de prévention, les services provinciaux ont développé une organisation et des compétences indéniables pour vous aider à prendre votre santé en main. Outre les nombreuses initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation qui vous encouragent à changer vos habitudes, citons par exemple les **cars de dépistage**. Ceux-ci sillonnent la Province pour permettre à chacun, en un quart d'heure en moyenne, gratuitement et à proximité de son domicile, de disposer d'un bilan dans de nombreux domaines: cancer du sein, cancer de la prostate, diabète, excès de cholestérol, facteurs de risque cardio-vasculaire, la bronchite chronique, ostéoporose, les affections de la prostate, andropause, insuffisance rénale.



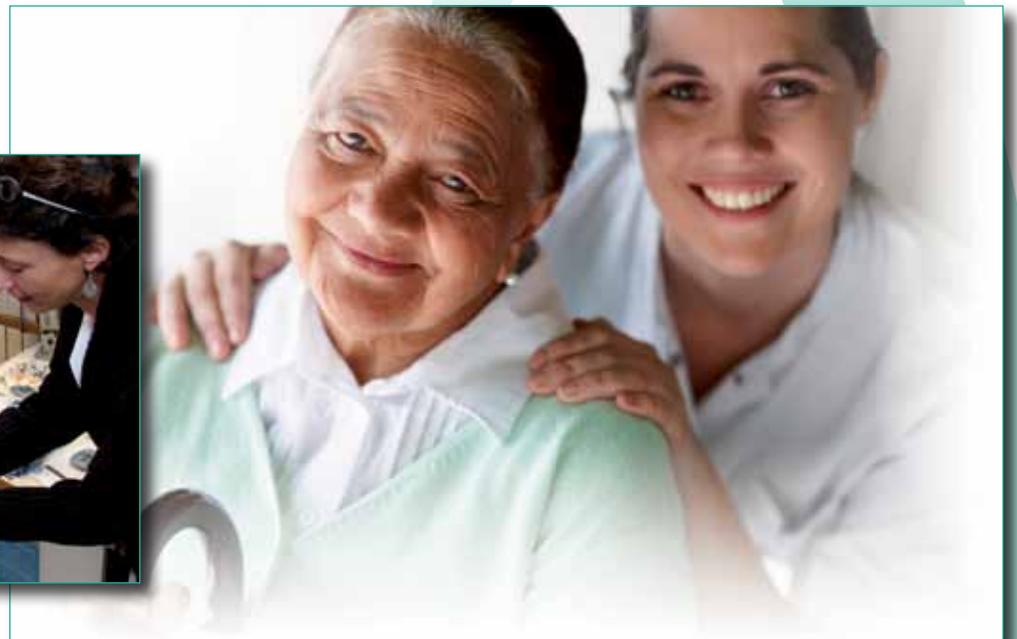
Différents services proposent par ailleurs une aide spécifique. Le service de **médecine sportive** offre aux sportifs de tout niveau, à un tarif démocratique, un « forfait sportif », soit un ensemble d'exams médicaux permettant d'identifier les risques potentiels et d'éviter une pratique inadéquate du sport. D'autre part, la compétence et la pertinence du **Service d'Analyse des Milieux Intérieurs** sont largement reconnues, au même titre que celles des **laboratoires d'analyse** de l'eau et les denrées alimentaires.

Action sociale : orientation et accompagnement.

Les jeunes sont au centre des préoccupations de la Province qui a développé pour eux des projets novateurs. Ouvert depuis un an, l'**Openado** (pour Orientation – Prévention – Enfants – Adolescents) leur propose, seuls ou avec leurs parents, un accueil personnalisé et adéquat et, si besoin, un suivi psychologique. Les sujets abordés sont aussi variés et nombreux que les problèmes auxquels les jeunes peuvent être confrontés : difficultés familiales, maltraitance, troubles du comportement, dépendances, comportements alimentaires, sexualité, tendances suicidaires ou encore



Documentation est également à la disposition du grand public mais aussi des professionnels du secteur. La Province soutient enfin de nombreuses



difficultés scolaires. Les **Points Cannabis-Alcool** constituent également une initiative appréciée et reconnue, concernant une problématique particulièrement sensible et pourtant répandue.

A la **Maison du Social** de la Province de Liège, un espace est notamment consacré aux seniors : des problématiques aussi variées que la préparation à franchir le cap de la retraite, la maltraitance, la santé ou encore le suicide y sont abordées. Un Centre de

associations qui œuvrent pour la santé et le bien-être, en organisant notamment chaque année un **Salon du Volontariat**, lui aussi devenu assez rapidement un grand classique et qui verra en 2012 l'organisation de sa 4^e édition. ■

4 L'Économie ■ Le Tourisme ■ L'Agriculture

Le développement territorial durable

La Province de Liège développe son territoire et le milieu de vie de ses habitants en répondant aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Cela justifie le rassemblement de ces trois missions, complété par une politique de relations extérieures afin de renforcer le positionnement de la Province en Europe.

La Province de Liège a créé la **SPI** qui vient de fêter ses 50 ans. C'est l'agence de développement économique de la Province et de ses 84 communes. Si l'animation économique est une compétence de la Wallonie, la Province joue un rôle de partenaire numéro un des communes à travers la SPI et les trois métiers qu'elle exerce désormais : le développement équilibré du territoire provinciale (ce que l'on appelle l'« intelligence territoriale » : la bonne entreprise à la bonne place), les infrastructures qu'elle met à disposition ou qu'elle supervise (les bâtiments relais, les espaces entreprises, les parcs d'activités économiques, les bâtiments spécialisés, la rénovation du patrimoine, l'aide à la construction de bâtiments collectifs) et les services « conseils » aux entreprises privées ou publiques pour accroître leur attractivité et leur compétitivité.



La SPI

- Plus de **560 hectares** de terrain à disposition des entreprises
- **2.000 entreprises** implantées dans ses **54 parcs d'activités économiques**
- Près de **40.000 emplois** dans ses parcs et bâtiments
- Plus de **100 dossiers d'infrastructures** en cours ou à l'étude pour les communes et autres opérateurs publics

Hautes Fagnes-Eifel...) et mène une politique active pour l'organisation ou l'accueil de grands événements (départ du Tour de France 2012).

L'**agriculture** complète parfaitement ce trio. La Province de Liège est dans ce domaine le partenaire de la Wallonie et des associations actives sur son territoire. Objectif : maintenir une activité agricole sur l'ensemble du territoire et défendre une agriculture familiale rénovatrice, performante et rentable. La Province poursuivra les activités de ses laboratoires d'analyse des sols, celles visant à l'expérimentation et à la diversification des productions. Elle apporte une aide au



Qui dit économie dit aussi **tourisme**.

Un secteur qui génère des emplois qui ont l'avantage d'être difficilement « délocalisables ». La Province de Liège, via sa Fédération du Tourisme, structure la promotion de l'offre touristique présente dans nos différents arrondissements en la rendant à la fois plus attrayante et plus lisible. Elle veut à l'avenir proposer une formule de commercialisation de ce marché en l'articulant autour de ses axes porteurs. Pour ce faire, la Province fédère le travail des différents organismes touristiques publics ou privés (maisons du tourisme, offices, syndicats d'initiatives...). Elle gère aussi ses propres sites d'attractions (domaine de Wégimont, parc naturel



développement d'une agriculture raisonnée en encadrant notamment la filière bio. Elle développe une action nouvelle : la promotion des circuits courts et la commercialisation des produits du terroir. Ses services agricoles encouragent le développement d'un important réseau d'entreprises agroalimentaire de qualité. ■

Le tourisme en Province de Liège

- **19.000 emplois** directs
- **80 millions €** de recettes annuelles
- **4 millions** de nuitées par an

L'agriculture en Province de Liège

- **40%** du territoire provincial
- **4.000 exploitations agricoles**
- Un secteur qui génère plus de **20.000 emplois**
- Plus de **200 fermes bio**

Supracommunalité et soutien aux communes

La Province de Liège partenaire NUMÉRO UN des communes

Communes et Province sont des partenaires de longue date. Leur complémentarité va se renforcer encore dans le cadre de la réforme des Provinces. La « supracommunalité » est une véritable priorité.

La Province de Liège au service de ses 84 communes.

Les communes disposent de moyens limités et leur marge de manœuvre est arrêtée à leurs frontières tandis que les citoyens ont des besoins et des attentes plus larges. Ce n'est pas à la seule échelle communale que l'on peut répondre à des préoccupations cruciales telles que l'aménagement du territoire, la mobilité, les services hospitaliers, les infrastructures culturelles ou sportives. C'est bien souvent au niveau de la Province ou de ses quatre arrondissements (Liège, Huy, Verviers – qui englobe également les neuf communes germanophones de Belgique –, Waremme) que l'on est en mesure de mutualiser les ressources, les moyens, les compétences, les idées et les bonnes volontés aussi.

La Province de Liège propose déjà une approche très pragmatique aux élus communaux. Citons quelques exemples :

- Une soixantaine de communes s'est tournée vers la Province pour organiser un **marché collectif d'achat de sel de déneigement**. Atteignant ainsi une masse critique, la Province a pu obtenir des tarifs bien plus avantageux que les communes auraient pu le faire isolément ainsi qu'une garantie d'approvisionnement durant l'hiver. La Province a également mis en place un centre de stockage du sel (environ 20.000 tonnes) qu'elle gère elle-même. Ce bâtiment est situé à Amay.
- Au service du sport et des sportifs, la Province propose, sous la forme actuelle d'un projet-pilote, les services de ses experts agronomes aux clubs qui souhaitent optimiser l'entretien de leurs **pelouses**

sportives. Trois clubs de foot sont actuellement concernés. Nous vous en parlons en détail dans notre précédente édition.

La Province de Liège souhaite maintenir sa politique d'organisation ou d'accueil de **grands événements** (culturels ou sportifs) que les communes seules ne pourraient pas mettre sur pied. Elle possède une longue expérience en la matière.

provinciale des pouvoirs locaux rassemble à une même table le Collège provincial et les élus locaux des différents arrondissements. Il ne s'agit pas d'un niveau de pouvoir supplémentaire mais d'un lieu d'échange, de concertation, mais aussi de décision, pleinement inscrit dans le cadre de la démocratie locale et dans la dynamique de la supracommunalité voulue par la Province. Objectif : se rassembler autour de grands projets. La Coordination provinciale des pouvoirs locaux est un lieu de concertation sur tous les enjeux stratégiques du territoire de la Province de Liège ■



Des ambitions

collectives. Appuyées par la Province de Liège, des projets stratégiques pour l'avenir de notre région deviennent réalité. La garantie financière demandée par la Banque Européenne d'Investissement et apportée en mai 2009 par la Province afin de permettre à la CILE de rénover le **réseau de distribution d'eau** de l'arrondissement de Huy-Waremme en est une illustration parlante. La participation provinciale à la construction du futur **Centre funéraire** de l'Est à Welkenraedt (qui sera opérationnel au printemps 2012) en est une autre comme vous le lirez en page 5.

A l'initiative de la Province de Liège, la **Coordination**

Transports publics, planification de l'**aménagement du territoire** et de la mobilité, **domaine hospitalier**, grandes actions et **infrastructures culturelles** ou **sportives**, politiques de mutualisation des moyens en **soutien des communes**... autant de matières dont la Province de Liège entend s'occuper en **partenariat** avec les communes, au travers de la **Coordination provinciale des Pouvoirs locaux**.